

INFORMATIONS GENERALES & INSTRUCTIONS POUR LA RENTREE 2026

3EME ANNEE

DATES DE DEBUT DES COURS SELON LES SPECIALISATIONS

➤ FAD :	le 14/09/2026 à 9h
➤ ANS	le 21/09/2026 à 9 h
➤ QRSE	le 14/09/2026 à 10h
➤ APTERIA	le 01/09/2026
➤ SEMEA	le 01/09/2026 à 10h
➤ INSTALLATION	le 01/09/2026 à 10h
➤ AGROGER-AGROVITI	le 07/09/2026 à 9h
➤ GREEN	le 07/09/2026 à 14h
➤ FORESTERIE	le 31/08/2026 à 9h
➤ Viticulture – Œnologie	le 02/11/2026 à 8h
➤ AgroTIC	le 01/09/2026 à 14h à Montpellier SupAgro
➤ Viti Manager	le 02/11/2026 à 10h

OPERATIONS DE RE-INSCRIPTION

Toutes les formalités de ré-inscription (dépôt des pièces dans l'espace d'inscription en ligne et paiement via Paybox) devront avoir été accomplies **avant le 17 août 2026.**

Le règlement correspond au montant des frais de scolarité. Il est réalisé par paiement(s) en ligne via Paybox depuis la plateforme d'inscription Pégase (<https://ins.agro-bordeaux.pc-scol.fr/accueil>) et **peut être fractionné en 3 versements.**

	Frais de scolarité
Boursiers	0
Elèves ingénieurs Apprentis	0
Autres élèves ingénieurs	1 990 € (1) (montant fixé par Arrêté Ministériel)

(1) Sous réserve d'une éventuelle modification du montant des droits par arrêté ministériel

En cas de dossier incomplet, il ne pourra être procédé ni à l'actualisation de la carte d'étudiant, ni à la délivrance du certificat de scolarité.

*Il est ici précisé que tant que l'Ecole n'a pas réceptionné et vérifié la totalité des documents à fournir, il ne sera pas délivré de justificatifs d'inscription (carte d'étudiant et certificat de scolarité). Un élève dans cette situation ne sera donc pas considéré comme "inscrit" mais "encours d'inscription" et l'accès à l'Ecole lui sera refusé conformément aux dispositions de l'article D 612-1. du Code de l'Education selon lequel « **Nul ne peut être admis à participer en qualité d'apprenant aux activités d'enseignement et de recherche d'un établissement d'enseignement supérieur s'il n'est régulièrement inscrit dans cet établissement** ».*

Bordeaux Sciences Agro - Direction des Etudes - CS 40201 - 33175 GRADIGNAN cedex
Téléphone : 05.57.35.07.42 ou 05.57.35.07.25 ou 05.57.35.07.22